

UN NOUVEAU PONT POUR LA RD167A à BERARDIER

Avec l'appui de la commission Urbanisme de Jardin

Suite à plusieurs débordements du ruisseau « le Montléant » à Bérardier, la buse métallique ovoïde permettant le franchissement du ruisseau par la route départementale 167a s'est révélée être sous dimensionnée.

Les études de définition engagées par le Conseil général ont permis de concevoir un nouvel ouvrage de dimensions supérieures permettant le passage des crues centennales.

La buse existante sera démolie au profit de la construction d'un ouvrage d'art de type cadre en béton armé. En plus de la chaussée de 7 mètres de largeur nécessaire au gabarit de la route départementale, l'ouvrage d'art intègre un trottoir coté amont pour sa partie supérieure, et un passage de petite faune dans sa partie inférieure. Les abords seront également aménagés avec la reprise des berges amont et aval en gabions, et 3 chutes d'eau de moindre dénivelé viendront remplacer la chute existante et permettront ainsi le passage des poissons.

Afin de limiter l'impact sur les transports scolaires et la gêne occasionnée aux usagers, les travaux se réaliseront en grande partie pendant la période estivale : ils débuteront dès **le 2 juillet** et s'achèveront courant octobre.

La route départementale sera donc barrée au droit du chantier et une déviation de la circulation sera mise en place pendant toute la durée des travaux par la route départementale 167. Le cheminement des piétons se fera via l'ancien pont. Le parking jouxtant le site sera fermé également car occupé par la base de vie de l'entreprise en charge des travaux.



Importants travaux sur la RD538

La mise en sécurité de la route de Bérardier se poursuit avec cette fois-ci la partie basse; celle comprise entre le Tonkin et la bifurcation au niveau de l'Avenue du Dauphiné. Une partie du fossé sera canalisée afin de pouvoir y matérialiser un trottoir. Celui-ci se poursuivra de l'autre côté de la route jusqu'au parking dit du lavoir.

L'aménagement du parking du Lavoir sera effectué en fin d'année, une fois les travaux précédents achevés.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Jardin Jardin Jardin Jardin Jardin

éditorial

Bien que le ciel soit persuadé du contraire, nous approchons de l'été et de la période des vacances. Comme à l'accoutumée, quelques rappels de règles simples qui permettent de préserver le calme et la quiétude quotidienne.

L'emploi des engins à moteur en extérieur doit se faire dans les créneaux horaires prévus à cet effet.

Le dépôt sauvage des déchets verts, tout comme celui des autres types de déchets, est interdit. La déchetterie de Pont Evêque accepte les déchets verts, et pour de grandes quantités, l'accès au site de compostage d'Eyzin-Pinet est gratuit.

Les actes d'incivilité et les dégradations compliquent inutilement la vie de tous. La dégradation du distributeur de billets inutilisable depuis plusieurs semaines a rendu aussi plus difficile la négociation avec la banque pour l'installation définitive d'un tel équipement. Jardin n'est hélas pas à l'abri de vols. Voir les conseils de la Gendarmerie en page intérieure. Si vous vous absentez pour plusieurs jours, n'oubliez pas de prévenir vos voisins.

Les dépôts sauvages de déchets aux abords des points d'apport volontaire alors même que l'accès aux déchetteries est gratuit, oblige les services de ViennAgglo à des passages plus fréquents, au détriment d'autres missions.

Il serait facile d'allonger cette liste. Je rappelle simplement que les équipements publics, sont comme leur nom l'indique, la propriété de chacun d'entre nous, et que les dégrader c'est porter atteinte à son propre patrimoine.

Je vous informe aussi de la naissance de Vienne Hits News, ce média local où la publicité est limitée, est l'œuvre de Damien Soares. Il prépare des rendez-vous sur différents thèmes en liaison avec la vie viennoise. A écouter sur www.viennehitsnews.fr

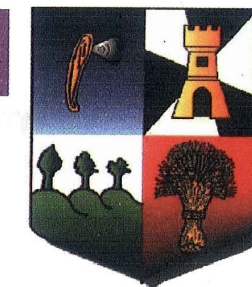
Dans les jours qui viennent, va débuter le chantier de remplacement du pont sur le ruisseau de Bérardier. Ces travaux font suite aux inondations de Juin 2007 qui avaient causé d'importants dégâts. Ces travaux d'une durée approximative de trois mois, vont entraîner la fermeture de la RD 167A. Un itinéraire de déviation sera mis en place par la RD 167. Le parking du Lavoir sera fermé. Merci d'avance pour votre compréhension de la gêne occasionnée par ces travaux indispensables pour rendre au ruisseau son cours original (*voir en dernière page*).

Pour finir, je souhaite à tous petits et grands, jeunes et moins jeunes, un été agréable et serein. A ceux qui partent, je recommande la prudence sur les routes, à ceux qui restent, je souhaite de profiter des animations qui animeront le village et les villages voisins durant cette période.

Bon été à tous.

Guy Hugueville,
Maire de Jardin

Juin 2013 - N°58



Tour de France

Givors / Mont Ventoux
242.5KM



C'est l'étape la plus longue de ce centième Tour de France cycliste. L'arrivée au Mont Ventoux est aussi tout un symbole pour les amateurs de la « petite reine ». La commune de Jardin pourra garder dans ses annales le passage, certes bref, de cette édition 2013.

Le passage de la caravane est programmé à 9 h, les coureurs eux arriveront de Malissol vers 11h pour se diriger vers la Rosière. **ATTENTION** aux restrictions de circulation mises en place pour l'occasion.

Logements locatifs



Avec les intempéries du mois de mai, la construction des neuf logements locatif a pris un certain retard. Le délai de livraison initialement prévu risque d'être modifié. Nous en saurons plus à l'automne.

Défibrillateur

Le défibrillateur, posé sur le mur du cabinet médical a de nouveau été volé. Le premier posé, il y a à peine un an a été dérobé en début de cette année. Remplacé sur les deniers communaux (1500 €), le second s'est envolé fin mai. Cet acte est aussi bien qualifié d'irresponsable qu'imbécile. La municipalité a décidé de sursoir à son remplacement.



Quelques dates

27 juin : Don du sang - salle Jean Monnet - à partir de 16 h 30
29 juin : Fête des Ecoles : 10 h spectacle salle Jean Monnet - 13h Kermesse au stade des Liesses
21 juillet : Festival des vieilles mécanique par le club Rétro Mécanique - centre village
24 juillet : Ciné été - projection du film Les Profs (cour de l'école - en soirée)
La commission du fleurissement passera dans quelques jours à la recherche des plus belles décorations florales visibles de la rue

Rappel

Les travaux de jardinage avec emploi de matériel thermique est soumis a réglementation. Pensez à respecter les horaires.
Les propriétaire de chiens doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher leurs animaux de divaguer.
Nourrir les chats sur le domaine public est aussi à proscrire



Une force humaine
**Le Groupement de Gendarmerie
Départementale de l'Isère**

vous conseille :

**POUR PRÉVENIR
LES
CAMBRIOLAGES**

**Le cambrioleur choisit
des cibles faciles.
Il se renseigne sur vos habitudes.
Il recherche et profite des failles
de votre protection.**

**Le principal ennemi des
cambrioleurs est le temps qu'ils
passent à vaincre vos défenses !**

21, avenue Léon Blum
38035 GRENOBLE CEDEX 2
☎ 04.76.20.37.00

Prévention contre les vols à la roulotte

*Vols à la roulotte : action de dérober des objets
ou des documents à l'intérieur d'un véhicule vide
de tout occupant*

- Ne laissez pas d'objets à vue dans votre véhicule (appareil photo, téléphone, GPS ou son support...)
- Ne laissez pas vos papiers (d'identité ou carte grise), d'objets de valeur ou de sacs apparents dans votre véhicule.
- Évitez de stationner dans des endroits isolés et sombres. Lorsque cela est possible privilégiez le parking surveillé.
- Équipez votre véhicule d'une alarme intrusion.
- Verrouillez systématiquement les vitres et les portes de votre véhicule. Le coffre de votre voiture n'est pas un coffre fort.
- Ne vous éloignez jamais de votre véhicule le moteur en marche, ou en laissant les clefs sur le contact.
- Les véhicules étrangers au département étant particulièrement visés, leurs propriétaires doivent donc être vigilants

En cas de vol dans un véhicule
Ne touchez à rien, informez immédiatement la brigade de Gendarmerie dont vous dépendez. Vous recevrez en retour les conseils pratiques.

**En cas d'urgence, composez le 17
ou le 04-74-53-10-17**

- Gendarmerie de VIENNE -

Bibliothèque

LES NOUVEAUTES DE CE MILIEU D'ANNEE

Des romans, mais aussi des documentaires, des albums jeunesse, des bandes dessinées..... Nouvel arrivage également après le passage du bibliobus (Service de Lecture Publique), n'hésitez pas à venir consulter sur place !

Quelques nouveautés

Romans

La première chose qu'on regarde, G. Delacourt
Sublime Japon, H. Haddad
Le petit joueur d'échecs, Y. Ogawa
Dans l'ombre de la lumière, C. Pujade-Renaud
Un homme effacé, A. Postel
Sombre dimanche, A. Zeniter

Policiers

Ta mort sera la mienne, F. Colin
Fantôme, J. Nesbo

Biographie/Essai

Je suis à l'est, J. Schovanec
Ma république se meurt, J. Bougrab
Le Vatican indiscret, C. Pigozzi
Quarante-neuf nuances de Loulou, R. Calabro

D'autres titres seront disponibles courant juillet.
Après le rugby, une sélection sur le thème du **cyclisme** sera disponible, Tour de France oblige...

Sans oublier notre sélection « vacances ».



**VOTEZ POUR LE
PRIX DES LEC-
TEURS
« GOUTTES DE
SANG D'ENCRE »**

Des nœuds d'acier, Sandrine COLLETTE
Elvis et la vertu, Frantz DELPLANQUE
I Cursini, Alix DENIGER
Black coffee, Sophie LOUBIERE
Le denier lapon, Olivier TRUC

Date limite des votes : 13 novembre

La bibliothèque sera fermée au public
du 31 juillet au 2 septembre

Horaires du 8 au 31 juillet :
lundi 16h30-19h00 et mercredi 10h30-12h00

**Nouveaux horaires à partir
de septembre**

Mardi et Jeudi de 16h30 à 19h00
Mercredi de 10h30 à 12h00

Nouveau numéro de téléphone : 09 64 05 56 30
Vous pouvez également nous contacter par mail :
bmjardin@laposte.net

Vie locale



Concours organisé par la Boule Sportive Jardinoise



Remise des cartes électorales à de jeunes Jardinois

Centre aéré musical

Depuis 1984, la Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises organise chaque année un centre de loisirs musical agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour les jeunes musiciens de 5 à 16 ans encadrés par des animateurs brevetés. Ce centre fonctionnera du 8 au 27 juillet au sein de l'école primaire. Sa volonté est de rassembler pendant trois semaines les jeunes musiciens du secteur et de leur faire découvrir le plaisir de la musique d'ensemble par l'orchestre et la chorale.

Contact : Jean-Pierre Martin au 06 12 62 12 01 ou sur <http://www.musicavi-nordisere.org/centreaere.htm>



JARDIN sur INTERNET : <http://mairie-jardin.fr>